



REVUE DE PRESSE DU 11/04/2018

- 1- Le Ministère des Finances a parachevé l'élaboration du projet de loi organique portant lois de finances, approuvé en Conseil des Ministres lors de sa dernière réunion, a affirmé dimanche le Ministre des Finances, Abderrahmane Raouia.
- 2- Le Ministre des Finances, Abderrahmane Raouia a affirmé dimanche à Alger que plus de 100.000 contrevenants à la législation et aux réglementations fiscale, douanière, commerciale et bancaire inscrits au fichier national des fraudeurs et auteurs d'infractions, ont été exclus des différentes transactions commerciales et de la demande publique.
- 3- Une société mixte de sidérurgie représentant un investissement de 1,6 milliard d'euros sera créée à Annaba dans le cadre d'un partenariat algéro-émirati, a indiqué dimanche le directeur de la communication du groupe Sider Annaba, Hicham Bamoune.
- 4- Le Directeur général de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri a affirmé, dimanche à Amman, que le climat d'investissement en Algérie est en "constante amélioration" au regard des "grandes" mesures prises par le gouvernement pour renforcer et faciliter l'investissement au service de l'économie nationale.
- 5- La 16ème réunion ministérielle du Forum International d'Énergie (IEF16) se tiendra du 10 au 12 avril à New Delhi en Inde, avec la participation du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a indiqué dimanche son département ministériel dans un communiqué.



- 6- La demande en matière d'énergie électrique durant la période de pointe coïncidant avec la saison estivale de l'année 2018 devrait atteindre 15800 MGW, en hausse par rapport à la même période de l'année 2017 (14250 MGW), a indiqué dimanche à Aïn Defla, le PDG du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab.

- 7- Le Ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a présidé, dimanche à Alger, une réunion consacrée à l'évaluation de l'état d'exécution du programme de développement, et ce, en prévision de la saison estivale 2018, a indiqué son département ministériel dans un communiqué.

- 8- Un investissement de 59 milliards de dinars a été engagé pour la réhabilitation et la modernisation du parc zoologique et d'attraction de Ben Aknoun (Alger), a indiqué dimanche à Alger le P-dg de la Société d'investissement hôtelière (SIH), Hamid Melzi.

- 9- Le Ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer pour élaborer un dossier permettant de classer le Jardin d'Essai d'El-Hamma comme "site naturel universel" afin de le soumettre à l'Unesco conformément aux conditions et aux normes internationales.

- 10- Une réunion de Haut niveau sur "la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique" s'ouvre lundi à Alger avec la participation des représentants des Etats africains, des organisations et des experts internationaux, qui se pencheront sur les questions d'ordre stratégique préoccupant collectivement les Etats, ainsi que sur les moyens et méthodes de lutte contre le terrorisme.

- 11- La Société d'exploitation des tramways (SETRAM) de Constantine entamera "prochainement" des opérations de recrutement et de formation de personnel en prévision de la mise en service d'ici à fin 2018 ou début 2019 de la première ligne d'extension du tramway vers la ville Ali Mendjeli, a annoncé dimanche le Président directeur général (PDG) de cette entreprise.



A lire :

Raouia: parachèvement de l'élaboration du projet de loi organique portant lois de finances

Le Ministère des Finances a parachevé l'élaboration du projet de loi organique portant lois de finances, approuvé en Conseil des Ministres lors de sa dernière réunion, a affirmé dimanche le Ministre des Finances, Abderrahmane Raouia.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la nation à l'issue de l'examen du texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, le ministre a précisé que "le projet de loi organique portant lois de finances sera soumis dans les prochains jours au bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour l'introduire dans l'agenda de la session conformément aux procédures légales en vigueur".

Quant à la réduction des délais de la présentation de la loi portant règlement budgétaire, il a été question de tenir compte de l'année de la référence n-3 conformément à la loi 84-17 relative aux lois de finances.

Le Ministère s'est penché sur la prise en charge de la réduction du délai de présentation de la loi portant règlement budgétaire dans le cadre des réformes concernant les secteurs des finances, du budget et de la fiscalité.

Le projet de loi organique portant lois de finance, à soumettre prochainement à l'APN pour débat, stipule que "les prévisions budgétaires s'étalent sur trois ans et concernent les investissements et le contrôle des modalités de dépense du budget en toute transparence.

Selon le Ministre, le nombre des comptes liés aux fonds d'affectation spéciaux sera réduit à l'occasion de la promulgation de cette loi. "Près de 60 comptes spéciaux ont été fermés jusqu'à présent", a ajouté M. Raouia qui a affirmé que "tous les comptes ont été gelés et ne peuvent être rouverts ou utilisés sauf sur instruction du Premier Ministre, Ahmed Ouyahia".

-FIN-